### **Appel à candidature**

### **« Résidence d’auteur trice mémorielle**

###  **de la bibliothèque municipale  de Perros-Guirec :**

### **habiter, vivre aujourd’hui et hier à Perros Guirec: inscrire la mémoire du territoire»**

**Date limite de réception de candidatures : 16 juillet 2024**

**Organisme :** Ville de Perros-Guirec – Bibliothèque municipale

BP 147 Place de l’hôtel de Ville 22700 PERROS-GUIREC – France

02 96 23 03 59 / bibliothequel@perros-guirec.com

**Dates de résidence** : De novembre 2024 à février 2025 (8 semaines)

**1 – Projet de résidence**

La résidence d’écriture proposera à l’auteur.trice de s’intéresser à l’ensemble du territoire de Perros-Guirec et ses habitants : Le bourg, les plages, le centre, le port, les quartiers ruraux et la partie littorale/maritime au cœur des préoccupations de la politique de la ville.

D’après les données INSEE 2017, Perros-Guirec compte 7 139 habitants, **50 % d’entre eux ont plus de 60 ans**, 55% des plus de 80 ans vivent en couple et 40% seuls.

La ville est tournée vers le tourisme, héritage balnéaire du 19ème siècle, avec ses 18 hôtels, 3 campings, 2 résidences hôtelières et près de 730 établissements d’activités marchandes. Ce dynamisme est soutenu par une politique de la ville proactive soutenant les initiatives individuelles et collectives.

Autour du 19è siècle, Ernest Renan, fédérateur des très littéraires dîners celtiques, contribue à faire connaître le Trégor. Bretonnant, il encourage ses compatriotes plus jeunes -Anatole le Braz, Charles Le Goffic, François-Marie Luzel, entre autres à puiser inspiration et souvenirs dans le fonds breton et celtique et dans l’amour du pays et des gens. Les écrivains romantiques de la fin du 19e se hasardent jusqu’aux landes de Ploumanac’h, sans voix, médusés convaincus d’avoir basculé hors du monde, hors du temps en ce décor surnaturel. C’est dans la mythologie qu’ils trouvent refuge souvent pour transcrire le violent heurt émotionnel qui chavire leur talent d’artiste. De cet héritage est née l’association « Le syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanach », première du nom, qui a permis la sauvegarde d’un site reconnu au niveau international.

Au cours du 20è siècle, les touristes ont découvert le sentier des douaniers, mais la sur fréquentation a fini par endommager gravement le site et c’est grâce à une politique de réhabilitation et de gestion des flux que la biodiversité retrouve aujourd’hui son identité. La Maison du Littoral et son équipe de gardes, soutenue par la ville et le Conservatoire du littoral, anime, gère et entretien ce patrimoine d’exception.

**La volonté de créer durablement une résidence d’écriture à Perros-Guirec**, c’est donner l’opportunité à des auteurs.trices de travailler dans ce cadre unique, la Maison du Littoral, tout en ouvrant leurs créations à des thèmes comme les grands espaces, la place de l’homme dans la nature, le rapport des habitants à leur territoire.

Les actions mises en œuvre auront pour public les habitants de Perros-Guirec et en particulier le « grand âge », les séniors et leurs familles (leurs enfants et arrières petits-enfants).

Accompagné par la bibliothèque municipale, l’autrice, l’auteur devra mener à minima deux actions culturelles ouvertes à tout public dans des établissements partenaires qui sont la résidence Domitys et l’Ehpad «  Les Macareux ».

L’auteur trice peut compter également sur la présence des libraires de la librairie indépendante et locale Tom Librairie pour les rencontres avec le public.

**2 – Projet artistique**

L’auteur.trice pourra travailler sur sa création notamment grâce au dépaysement que constitue le lieu d’écriture laMaison du Littoral et l’isolement par rapport à son quotidien.

Lien vers l’adresse de la Maison du Littoral

<https://www.perros-guirec.com/ville/vie-quotidienne/protection-du-littoral/maison-du-littoral/>

L’auteur.trice pourrait consacrer une partie de sa résidence, dans la mesure du possible à l’écriture d’un texte qui pourrait être publié par la suite.

Des ateliers et des rencontres durant la résidence permettront à l’auteur.trice d’échanger avec le public sur ses livres et/ou sur son écriture et de puiser de l’inspiration au cours de ces rencontres.

**2 – Projet culturel**

En lien avec son travail de création et ses inspirations littéraires l’auteur.trice participera à des actions de médiation par des ateliers de création littéraires.

Dans la continuité de la première résidence qui a eu pour thème « Mémoires de quartier », l’auteur trice viendra à la rencontre des publics éloignés seniors de Perros Guirec.

Ces rencontres ont pour objectif de favoriser une relation vivante avec le livre des habitants éloignés de la lecture et des lecteurs actifs comme les adhérents de la bibliothèque et de tout habitant de Perros Guirec , de permettre à un public diversifié de donner le goût de l'écriture, de la lecture et de sensibiliser le public du territoire. Les rencontres à minima deux seront organisées en collaboration avec la bibliothèque municipale de Perros-Guirec dans les résidences « Les Macareux » Ehpad et la résidence senior « Domitys ».

Accompagné par l’équipe de la bibliothèque municipale et les libraires de Tom Librairie habitués à intervenir auprès du public senior et de la population perrosienne, l’auteur trice s’attachera à réveiller et mettre en lien la mémoire des habitants de Perros Guirec qu’ils soient jeunes, actifs, nouvellement retraités ou en maison de retraite et résidence senior.

Un descriptif et calendrier détaillés des interventions, élaborés en concertation avec l’auteur.trice seront produits en annexe. Ce calendrier pourra être modifié/complété, d’un commun accord, au cours de la résidence, en fonction des besoins et souhaits exprimés par chacune des parties et par les différents interlocuteurs de la résidence.

**Répartition du temps création/actions culturelles**

L’auteur.trice dispose de la majorité de son temps de résidence pour se consacrer à son travail d’écriture.

Les temps de médiation artistique et culturelle qui lui seront demandés n'excèderont pas 30% du temps de résidence.

Le nombre d’interventions demandées à l’auteur.trice ne pourra excéder 1 jour à un jour et demi par semaine et il sera tenu compte pour son élaboration du temps de préparation et de déplacement.

**Hébergement (lieu et conditions)**

La Caravelle, rue des frères le Montréer 22700 Perros-Guirec Chambre, salle de bains privative avec accès aux parties communes : cuisine, salle à manger et salon et au wi-fi.

**Transports**

Perros-Guirec est assez peu desservi par les transports en commun en hiver. L’équipe organisatrice assurera les déplacements liés à la résidence de l’auteur et un vélo électrique sera mis à disposition.

**Conditions financières**

* Droits d’auteurs : 4 200€ bruts pour 2 mois de présence sur présentation d’une note de droits d’auteur  et d’un R.I.B.
* Déplacement : forfait de 600 euros pour la durée de la résidence
* Mise à disposition d’un vélo à assistance électrique pour les déplacements pour la durée de la résidence
* Restauration lors des actions culturelles : prise en charge des repas, à hauteur de 20 €, lorsque l’action culturelle se déroule sur toute la journée.

Modalité de paiement en trois versements soit 1000 euros en novembre à la fin de la semaine d’immersion, 1600 euros fin janvier et 1600 euros en fin de résidence.

**Conditions pour postuler**

-Avoir déjà été édité(e) sous format papier, hors auto-édition ou édition à compte d’auteur, par une maison d’édition ayant déjà publié plus de 3 auteurs différents, ou dans le cadre d’une revue en diffusion payante et au tirage minimal de 300 exemplaires, disposant d’un numéro ISBN.

-Nécessité de dépaysement pour l’auteur.trice en résidence qu’il soit géographique, social ou culturel. Il n’implique pas une distance géographique déterminée entre le lieu de résidence et le domicile habituel de l’auteur.trice.

-L’autrice-l ’auteur doit être en cours de processus créatif ou en d’écriture

-avoir un réel intérêt pour le public éloigné dont le public résidant en Ehpad

Ces conditions s’inscrivent dans le soutien du Conseil Régional Bretagne aux résidences d’auteurs.

**Eléments à fournir par le candidat**

● Fiche administrative à remplir (en annexe)

● Lettre de motivation

● Note d’intention avec description du projet artistique et propositions d’actions culturelles

● CV

● Bibliographie

● Projet en cours

**Annexes :**

• Calendrier

• Fiche administrative à remplir

### Annexe 1

### Calendrier prévisionnel des rencontres

**Lancement de l’appel à candidature le 05 juin 2024**

**Fin de réception des candidatures : 16 juillet 2024**

**Rencontre des candidats avec le jury : semaine du 27 août 2024 en présentiel ou en visio**

**Semaine du 12 novembre 2024 au 16 novembre 2024**

Une semaine en résidence (5 jours): Découverte des lieux, rencontres des partenaires et affinage du projet et calendrier des ateliers proposés au public pour la deuxième partie de résidence

**Entre le 13 janvier et le 28 février 2024**

 Sept semaines de création en résidence et actions culturelles sur ce calendrier ci-dessous

Du 13 janvier 2024 au 07 février r 2024 20 jours de résidence

Du 10 février 2024 au 26 février 2024 14 jours de résidence

Du 27 février au 28 février 2024 2 jours de restitution de la résidence

Ce qui correspond à 40 jours de résidence 28 jours d’écriture et 12 jours d’action culturelle soit 10 ateliers (2h de prépa et 2 h d’intervention)+ 2 journées de restitution (expo, lecture, etc.)

### Annexe 2

### fiche administrative

- NOM (Préciser éventuellement le nom de jeune fille) : …………………………………

* Prénom : …………………………………………………………………………………
* Pseudonyme :……………………………………………………………………………………..
* Date et lieu de naissance ……………………………………………………………........
* Nationalité : ……………………………………………………………………………...
* Adresse : ……………………………………………………….........................................

 ……………………………………………………….........................................

* Téléphone : ………/…………/…………/…………/……………
* Courriel : ……………………………………………………………………………………
* N° Sécurité Sociale : ………………………………………………………….....................
* N° affiliation Agessa :…………………………………………………………………………….
* N°Siret…………………………………………………………………………………………………..

**Activités professionnelles durant les cinq dernières années**

Prix Littéraires obtenus

Bourses obtenues ou en cours de demande (CNL notamment)

Appartenance à des associations, académies, jury :

Œuvres publiées à compte d’éditeur :

Textes publiés en revues :

Scénarios et autres textes publiés :

Ouvrages traduits (précisez la langue :

Joindre un RIB pour établissement d’un compte tiers parla Ville de Perros. afin de pouvoir verser votre rémunération et vos frais de transport et de restauration.